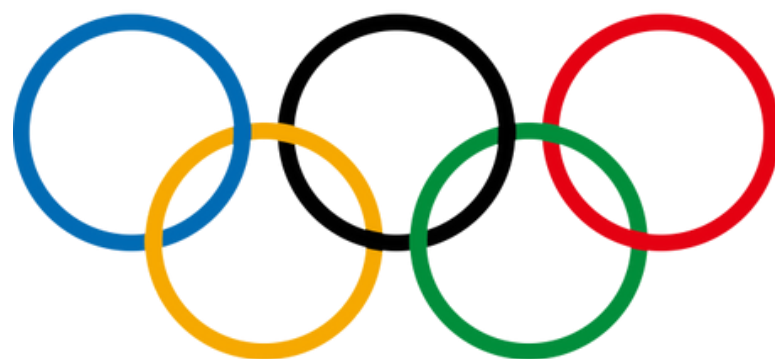




APPEL À PROJETS 2024

La Collectivité d'Outre-Mer de Saint-Martin lance un appel à projets à destination des associations et/ou entreprises du territoire.

TICKET SPORT OLYMPIQUE 2024





TICKET SPORT OLYMPIQUE

1. CADRE GÉNÉRAL

Dans le cadre de la politique sportive définie par la Collectivité de Saint-Martin, la direction des sports propose depuis 1998 un **accueil de loisirs sportifs** sans hébergement connu sous le nom de "Ticket Sport"; destiné aux jeunes âgés de **7 à 14 ans**.

Cette opération, permet aux jeunes de pratiquer leur sport favori mais aussi de **découvrir de nouvelles disciplines** durant les grandes vacances.

En vue des Jeux Olympiques Paris 24, la direction des sports a l'intention de poursuivre la formule où les enfants inscrits auront l'opportunité de découvrir diverses activités physiques et sportives, notamment les sports olympiques. Cette opération mettra en avant l'histoire et les sports des Jeux Olympiques.

L'accueil a lieu au stade de Jean-Louis VANTERPOOL / Halle des Sports avec un encadrement assuré par des jeunes inscrits au sein du dispositif « Emploi Vacances».

Les activités se déroulent en demi-journées animés par des éducateurs sportifs diplômés et dirigé par un responsable de l'opération.

2. DONNÉES GÉNÉRALES



QUAND ?

Du 08 Juillet au 31 Juillet 2024, du lundi au vendredi de 08h00 à 13h00.





TICKET SPORT OLYMPIQUE

QUI ?



4 groupes regroupés par catégorie d'âge :

- **7-8 ans**, de 24 participants
- **9-10 ans**, de 24 participants
- **11-12 ans**, de 24 participants
- **13-14 ans**, de 24 participants

OÙ ?



Halle des Sports - Stade Jean-Louis VANTERPOOL (accueil).

Les lieux de pratique varient selon les activités proposées.

COMMENT ?



Un **programme d'activités** est réalisé en concertation avec l'ensemble des intervenants de l'opération et les éducateurs territoriaux de la Collectivité de Saint-Martin.

La direction des sports se réserve le droit d'annuler les activités en fonction des conditions météorologiques et selon l'évolution de la situation sanitaire et des mesures gouvernementales.

La direction des sports se réserve la possibilité d'annuler une activité si cette dernière ne peut pas se tenir dans de bonnes conditions.





TICKET SPORT OLYMPIQUE

POURQUOI ?

4 grandes priorités :



- ➔ Impulser une politique de proximité partagée de la jeunesse
- ➔ Favoriser la mixité sociale
- ➔ Favoriser le développement et le vivre ensemble
- ➔ Favoriser l'ouverture de l'horizon sportif des jeunes du territoire

3. LES PRINCIPAUX OBJECTIFS

L'équipe d'animateurs ayant pour priorités éducatives et sportives de valoriser l'épanouissement du jeune à travers des **activités diversifiées**; tout en favorisant l'entraide, l'autonomie et le vivre ensemble.

Elles se déclinent donc en divers **objectifs** :

- ◆ Le jeune évolue dans un environnement rassurant et sécurisant propice au bien-être,
- ◆ Le jeune découvre d'autres espaces d'expérimentations et d'épanouissement,
- ◆ Le jeune vit un temps de loisirs partagés, dans le respect de l'intégrité et de différences de chaque participant,
- ◆ Le jeune se découvre à travers la vie en collectivité, où il apprend à rencontrer et à s'ouvrir sur l'extérieur,
- ◆ Le jeune se socialise et fait partie du groupe, tout en affirmant sa singularité,





TICKET SPORT OLYMPIQUE

4. LES MODALITÉS



CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DES PROJETS

- ✓ Être une association du 1er juillet 1901 déclarée ou une entreprise déclarée
- ✓ Le projet répond aux quatre grandes priorités
- ✓ Le projet s'adresse aux enfants âgés de 7 à 14 ans
- ✓ Le dossier est complet



DOCUMENTS À ENVOYER

- ✓ **CHAPITRE 1** : Présentation de l'association ou de l'entreprise
- ✓ **CHAPITRE 2** : Présentation du projet
 - 2.1 : Les activités proposées
 - 2.2 : L'agenda des activités
 - 2.3 : L'organisation de l'équipe d'encadrement et d'accompagnement





TICKET SPORT OLYMPIQUE

✓ CHAPITRE 3 : Le coût du projet

3.1 : Décomposition du coût par postes de dépenses

3.2 : Les dépenses non prise en charge par le projet



DÉPÔT DES DOSSIERS

AVANT LE

12 MAI 2024

Veillez remplir le formulaire pour répondre à l'appel à projet :

https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=ey1AHmX2okSYVgr3y8_O1dZ8xyRsUx9NjKBLP-6Jbr9UQ05FQTISMlk0REkyVUpjTlJBMldaQU1LSS4u

OU



Les associations et/ou les entreprises retenues seront notifiées par courriel.

Pour tout renseignement : korville@com-saint-martin.fr